



# **Face au mépris et aux provocations, les syndicats ont quitté la réunion**

Dès le début de la réunion, l'administration a passé sous silence toute référence au conflit et aux 5 journées de grèves dans les CPS, notamment les dernières provoquées par les non réponses de l'administration le 22 janvier dernier.

Cela augurait bien mal de la suite qui s'est immédiatement placée sous le signe du blocage.

L'Union SNUI-SUD Trésor Solidaires a immédiatement développé trois points essentiels :

- L'indemnitaire, sujet dont tous les syndicats ont également fait un préalable. Nous avons rappelé la nécessité de régler une fois pour toute l'octroi de la totalité du régime indemnitaire et de reconnaître financièrement la technicité particulière des agents des CPS.
- L'emploi, pour lequel il est hors de question d'attendre la date cible du 30 juin sans avoir dès maintenant un certain nombre de décisions : résorption de l'emploi précaire par recrutement de titulaires, comblement des vacances. L'Union SNUI-SUD Trésor Solidaires réfute totalement les bases de départ de l'administration qui ne consisteraient qu'à des implantations théoriques prélevées sur le réseau.
- Le projet de circulaire concernant les règles de vie, qui place toutes les contraintes imposées au personnel (périodes blanches, restriction drastique des congés, suppression des ARTT en période de forte activité...) avant de leur reconnaître des droits, constitue une régression sans précédent, ce qui est totalement inacceptable.

**La seule réponse de l'administration a consisté à camper sur des positions dogmatiques :**

- L'indemnitaire est clos par la note du 18/02/10 régularisant sur la paie du mois de mars le montant d'ACF harmonisation, ACF technicité et équivalent NBI, accordés avec effet au 1<sup>er</sup> janvier 2009. Hors de question pour la DGFIP d'aller plus loin!
- La dotation en emplois supplémentaires est renvoyée à l'horizon 2012, des rajouts n'étant pas exclus dès 2011, en lien avec l'extension géographique sur la totalité du territoire. Pour 2010, le recrutement de titulaires, aucune réponse à attendre si ce n'est un rappel aux TPG qu'ils doivent combler en priorité les CPS mais uniquement en prélevant des effectifs sur le réseau. Pour la suite, c'est encore uniquement par des redéploiements que cette question sera traitée !

Constatant le blocage de l'administration sur ces préalables, les organisations syndicales ont décidé de quitter ensemble la réunion en exigeant d'être reçues très rapidement par M. Rambal, directeur des « ressources » et d'être informées ce 24 février avant 17h du jour de cette audience.

D'autre part, l'administration s'est engagée à ne pas diffuser la circulaire sans qu'elle ait été rediscutée avec les représentants du personnel.

**L'Union SNUI-SUD Trésor Solidaires :**

- **constate que l'administration a été très surprise des résultats de la grève de février et que, déstabilisée, elle préfère se réfugier dans le raidissement et son « autorité » pour empêcher un conflit très majoritaire et durable de déboucher sur la satisfaction des revendications,**
- **est déterminée à mettre tout en œuvre pour que la justice et le droit s'appliquent aux agents des CPS.**
- **fera un point sur la situation des CPS lors de l'intersyndicale DGFIP du 25 février,**
- **invite les agents des CPS à se réunir et à débattre des actions à mettre en œuvre dans l'immédiat,**
- **appelle les agents des CPS à participer massivement à la grève du 23 mars prochain avec tous les agents de la DGFIP.**